

ANTENNE PAYS DE NAY

Mission Locale pour les Jeunes Pau-Pyrénées



Rapport d'Activité 2017

Présentation du Service	2
1. L'ACCUEIL	5
Les primo-accueils	5
Le nombre de jeunes accompagnés par commune	6
Les jeunes accompagnés dans le cadre de leur projet d'insertion	7
Les actualités et le lien avec les usagers	7
2. LE REPÉRAGE DES BESOINS & LES RÉPONSES APPORTÉES	8
La mobilité	8
Demandes ou besoins exprimés par les jeunes	9
Offres et propositions en réponse aux besoins exprimés	9
3. LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS EN FAVEUR DE L'EMPLOI	10
Le CIVIS : Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale	10
Le PACEA : Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie	10
Le CEP : Conseil en Evolution Professionnelle	10
Le PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi	11
La Garantie Jeunes	11
RSP/RNC : Reprendre Sa Place & Réseau Nouvelle Chance	12
PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnelle	13
Les entreprises du territoire partenaires de la Mission Locale	14
4. LA FORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES	15
L'EMA : Espace Métiers Aquitaine	15
Le FAJ : Le Fonds d'Aide aux Jeunes	16
5. CONCLUSION & PERSPECTIVES 2018	17

Présentation du Service

► Historique

Depuis 2002, par la volonté commune des élus locaux de la CC Pays de Nay et du Conseil d'Administration de la Mission Locale Pau Pyrénées, l'antenne de Bénéjacq a été créée, puis transférée depuis juillet 2017 à Nay dans une aile de la Mairie, dans des locaux partagés avec le Pôle Emploi.

Cette localisation géographique est parfaitement adaptée, facilement repérable aussi bien par le public que par nos différents partenaires.

Le fonctionnement de cette antenne est régi par une convention triennale de partenariat signée entre la CC Pays de Nay et l'Association Mission Locale Pau-Pyrénées.

► Le public

La Mission Locale s'adresse à tous les jeunes résidents sur le territoire de la CCP de Nay, âgés de 16 à 25 ans non révolus, non scolarisés et sans emploi.

Le profil du public se distingue par deux types de catégories.

- ⇒ Les jeunes ayant des potentialités et des compétences mais qui rencontrent des difficultés sociales mineures ou passagères.
Par exemple des lycéens ou étudiants en situation de décrochage scolaire ou pas, en interrogation sur leur projet, en quête d'information, d'orientation professionnelle, d'un soutien ponctuel sans nécessairement avoir besoin d'un accompagnement au long cours.
- ⇒ Les jeunes en grande difficulté sociale et / ou sous-main de justice nécessitant une prise en charge multiple et coordonnée, dont l'accompagnement vers l'emploi ou la qualification professionnelle exige une étroite collaboration et une articulation avec les Services de l'ASE et de la PJJ.

► La Mission du Service

La Mission Locale remplit une mission de Service Public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, définie aux articles L.5314-1 à 4 du Code du Travail.

Son rôle a été institutionnalisé en l'intégrant au SPE (Service Public de l'Emploi).

C'est donc un des acteurs clé au service des Politiques Publiques de l'emploi et de la formation, au bénéfice des jeunes du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Nay.

► Les principaux objectifs

Lutter contre l'exclusion des jeunes en leur proposant :

- ✓ un accompagnement à la définition de leur projet professionnel, un accès à une formation professionnelle, une recherche active d'emploi, une intégration dans l'entreprise.
- ✓ une information sur la prévention santé, l'accès aux soins, l'accès à hébergement ou un logement autonome.

► L'offre de prestations de la Mission Locale

- ⇒ L'accueil, l'information et l'orientation.
- ⇒ L'accompagnement personnalisé.
- ⇒ L'aide aux choix professionnels.
- ⇒ La découverte du monde professionnel.
- ⇒ L'aide au choix d'une formation.
- ⇒ La prescription sur des actions de formations.
- ⇒ L'appui à la recherche d'un emploi, d'un apprentissage.
- ⇒ L'accompagnement à l'ouverture des droits sociaux.

- ⇒ La prévention santé à travers le bilan de santé de la CPAM.
- ⇒ L'aide à la mobilité.
- ⇒ L'aide financière visant à soutenir le projet (Fonds d'Aide aux Jeunes).

Les prestations déclinées ci-dessus sont mises en œuvre, dans un souci permanent de recherche de la qualité du service rendu.

► **Articulation de l'accompagnement des jeunes accueillis par le Service**

L'intervention du Conseiller se concentre désormais sur l'activation des moyens ou des mesures visant à élaborer avec le jeune, un projet d'insertion professionnelle durable à travers notamment le PACEA (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie).

Sa mise en œuvre implique la formalisation des étapes de parcours : élaboration d'un diagnostic sur la situation du jeune, des objectifs à définir conjointement, un plan d'action à mettre en œuvre, un échéancier de réalisation à tenir, une évaluation des résultats obtenus.

Cette démarche est contractualisée entre le Conseiller et le jeune et peut s'accompagner du versement d'une allocation mensuelle perçue par le jeune au regard de sa situation économique et de son implication à réussir son projet.

Le Conseiller dispose en interne et en externe d'un ensemble de supports qu'il peut mobiliser en faveur du jeune et de son projet :

- la mise en relation avec l'Espace Métiers Aquitaine pour une aide dans la recherche ou la découverte d'un métier ou d'une formation,
- la prescription sur les actions prioritaires de formations pilotées par la Région,
- l'orientation sur l'Espace Emploi pour la recherche active d'un terrain de stage, d'une PMSMP,
- le positionnement sur la Garantie Jeunes pour un accompagnement intensif vers l'accès à l'emploi,
- la prescription sur le Réseau de Parrainage pour un coaching dans le cadre de la recherche d'un emploi.
- le recours au Fonds d'Aide aux Jeunes pour un secours financier.

Concernant les jeunes dits en « difficulté multiple » en grande difficulté sociale et / ou sous-main de justice, ils sont pris en charge par un Conseiller Référent Justice de la Mission Locale.

► **Les Moyens humains**

Une équipe de trois salariés de la Mission Locale est affectée sur l'antenne et se compose :

- d'un Conseiller en insertion professionnelle et sociale à temps plein, soit 1 ETP ;
- d'une Chargée d'Animation de l'EMA (Espace Métiers Aquitaine) à temps partiel, soit 0,57 ETP ;
- d'une Chargée d'Accueil à temps partiel, soit 0,51 ETP.

► **Les Moyens matériels**

La structure dispose de locaux spacieux et de bureaux mis à disposition par la CC Pays de Nay, d'équipements informatiques mis à disposition par la Mission Locale.

► **L'évaluation**

Quelques indicateurs d'évaluation (indicateurs non exhaustifs) pris en compte dans le cadre du rapport annuel d'activité :

- le nombre de jeunes accueillis dans l'année,
- les demandes et besoins des jeunes recensés,
- les problématiques repérées,
- le nombre de jeunes ayant adhéré à une proposition d'accompagnement personnalisé,

- le nombre de jeunes prescrits sur le PACEA / la Garantie Jeunes / le Parrainage / les Formation / les autres actions,
- le nombre de jeunes ayant bénéficié d'une expérience de travail en entreprise : stage / PMSMP/ CDD ou CDI,
- le nombre de jeunes ayant bénéficié d'une action de formation : qualifiante / non qualifiante.

1. L'ACCUEIL

⇒ Les primo-accueils

● Par niveau d'études

Niveau	Année 2017	%
III et +	15	12.40
IV	54	44.63
V	24	19.83
V Bis	11	9.09
VI	17	14.05
Total	121	

Niveau VI et V bis : sorties en cours de 1er cycle de l'enseignement secondaire (6ème à 3ème) ou abandons en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale.

Niveau V : sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de 2nd cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première).

Niveau IV : sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandons des études supérieures sans diplôme.

Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.).

En 2017, 121 jeunes ont été reçus pour la première fois à la Mission Locale.

Nous constatons une légère baisse du nombre de primo-accueils entre 2016 et 2017 (-8%).

C'est une tendance générale également observée sur la Région N.A. (-6.2%) et sur le Département des P.A. (-8.9%).

Nous notons aussi que la majorité des jeunes du territoire sont qualifiés (77%) et plus particulièrement le public féminin, contrairement à l'année précédente.

● Par âges

Ages	Année 2017	%
16-17	26	21.49
18-21	68	56.20
22-25	27	22.31
Total	121	

Les jeunes de 18 à 21 ans constituent plus de la moitié des jeunes reçus.

⇒ Le nombre de jeunes accompagnés par commune

- Une baisse globale de 9%. Cependant, on ne constate pas de baisse notable sur l'une des 26 communes concernées.

COMMUNES	2016	2017
Angaïs	3	6
Arros-de-Nay	7	7
Arthez-d'Asson	3	1
Assat	1	4
Asson	13	17
Baliros	2	1
Baudreix	8	8
Bénéjacq	19	20
Beuste	8	4
Boeil-Bezing	11	7
Bordères	4	7
Bordes	32	26
Bourdettes	10	4
Bruges-Capbis-Mifaget	6	9
Coarraze	37	26
Haut-de-Bosdarros	2	3
Igon	10	12
Lagos	3	4
Lestelle-Bétharram	11	10
Mirepeix	22	15
Montaut	20	13
Narcastet	0	2
Nay	52	56
Pardies-Piétat	10	8
Saint-Abit	6	4
Saint-Vincent	4	1
TOTAL	304	276

⇒ Les jeunes accompagnés dans le cadre de leur projet d'insertion

● Par niveau d'études

	Femme	Homme	Année 2017	%
Niveau III et +	15	7	22	8.03
Niveau IV	56	46	102	37.23
Niveau V	30	38	68	24.82
Niveau V bis	11	26	37	13.50
Niveau VI	19	26	45	16.42
Total	131	143	274	
%	47.81	52.19		

● Par âges

	Femme	Homme	Année 2017	%
16-17	12	17	29	10.58
18-21	67	73	140	51.10
22-25	49	48	97	35.40
26 et +	3	5	8	2.92
Total	131	143	274	

La légère baisse des primo-accueils induit inéluctablement le nombre de jeunes bénéficiaires d'un accompagnement personnalisé.

Le déménagement de l'antenne au mois de juillet a confirmé cette baisse qui s'est stabilisée en fin d'année, le temps que l'antenne soit bien repérée dans ses nouveaux locaux sur le territoire par les jeunes et les partenaires.

⇒ Les actualités et le lien avec les usagers

	Nombre	Nombre de jeunes concernés
Entretiens individuels	776	297
Téléphone	135	105
Ateliers	121	74
Visites	5	5
E-mail	83	78
Information collective	1	1
Entretiens par un partenaire	2	2
Lettres	213	110
SMS	156	115
Total des actes	1492	787

2. LE REPÉRAGE DES BESOINS & LES RÉPONSES APPORTÉES

⇒ La mobilité

► Situation par rapport au permis de conduire	Femme	Homme	Année 2017	%
AL - Moto	0	3	3	1.10
A - Motocyclettes	0	1	1	0.36
B - Véhic.de - de 10 places	67	54	121	44.16
Pas de permis	52	51	103	37.59
U - Code	0	3	3	1.10
W - Attestation sécurité routière	1	2	3	1.10
X - Brevet sécurité routière	4	21	25	9.12
Y - Permis en cours	7	8	15	5.47
Total	131	143	274	

► Situation par rapport aux moyens de locomotion	Femme	Homme	Année 2017	%
Aucun	21	21	42	15.33
Automobile	62	50	112	40.87
Cyclomoteur	3	21	24	8.76
Moto (+ de 50 cm3)	1	5	6	2.19
Transport en commun	42	34	76	27.74
Vélo	2	9	11	4.01
Autre	0	3	3	1.10
Total	131	143	274	

L'accès à l'emploi et l'autonomie passent, entre autre, par la capacité de mobilité, un des principaux freins à l'insertion professionnelle des jeunes sur le territoire. Pour lever cette contrainte, des dispositifs nous permettent d'aider les jeunes à accéder au financement du permis de conduire :

- l'Etat à travers l'allocation au PACEA.
- le Conseil Régional à travers un financement dédié via son site : « aidepermisdeconduire.fr » qui permet la prise en charge d'heures de conduite.
- le Conseil Départemental à travers le Kit Autonomie et/ou le Fonds d'Aide aux Jeunes.

Ces différents dispositifs répondent à des critères d'éligibilité bien définis, qui peuvent à certains égards paraître restrictifs. C'est pourquoi le Conseiller de la Mission Locale doit s'attacher à orienter chaque jeune en fonction de sa situation personnelle et de la faisabilité de son projet.

Une quinzaine de jeunes a pu bénéficier d'une aide au permis de conduire en 2017, essentiellement à travers le PACEA.

⇒ Demandes ou besoins exprimés par les jeunes

Demandes	Nombre
Emploi	115
Projet professionnel	64
Formation qualifiante	51
Autre formation	16
Contrat en alternance	25
Vie Sociale	3
Logement	3
Santé	6

La demande des jeunes reste en priorité l'accès à l'emploi, l'aide au projet professionnel. La formation qualifiante arrive en troisième position après la validation du projet professionnel à travers des immersions en entreprise (PMSMP).

⇒ Offres et propositions en réponse aux besoins exprimés

	Nombre d'offres et de propositions	Nombre de jeunes concernés
Accès à l'emploi	865	184
Formation	199	46
Projet professionnel	677	117
Logement	17	12
Santé	5	9
Citoyenneté	56	233
Loisirs, sport, culture	9	5
Total	1 828	290

81 jeunes ont été mis en relation avec 139 offres d'emplois.

121 contrats de travail ont été signés.

► Nature des contrats signés

CDI	CDD	CUI-CAE <i>Emploi aidé</i>	EMPLOI D'AVENIR CDD <i>Emploi aidé</i>	Contrat Alternance <i>Entreprise/Formation</i>
13	99	2	7	6

Ces emplois se situent principalement dans 5 secteurs d'activités :

- le Commerce, la Vente et la Grande Distribution => 23%
- le Transport et la Logistique => 19%
- le Service à la Personne et la Collectivité => 19%
- le Bâtiment et les Travaux Publics => 13%
- l'Hôtellerie, le Tourisme et les Loisirs => 12%

3. LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS EN FAVEUR DE L'EMPLOI

⇒ Le CIVIS : Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale

Les entrées dans ce dispositif ont pris fin au 1^{er} janvier 2017, en raison de son remplacement par le PACEA : Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie.

Cependant, nous avons suivi pendant l'année une fin de cohorte de 27 jeunes. Il est à noter que sur ces 27 jeunes, 5 ont intégré le PACEA.

Les motifs de sorties du CIVIS dans l'année	Niveau VI-VBis	Niveau V et +	Année 2017
Abandon du jeune	9	6	15
Déménagement	0	1	1
Emploi durable	1	2	3
Non renouvellement	0	2	2
Réorientation	5	1	6
Total	15	12	27

N.B. Niveau VI et Vbis =>jeunes sortis de scolarité sans diplôme

⇒ Le PACEA: Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie

Le PACEA instauré par la Loi Travail a remplacé, le 1^{er} janvier 2017, le CIVIS. Ce nouveau dispositif permet de proposer aux jeunes de 16 à 25 ans en difficulté et confrontés à un risque d'exclusion, un accompagnement vers l'emploi et l'autonomie.

Les Missions Locales sont chargées de mettre en œuvre ce droit à l'accompagnement, en lien avec les organismes pouvant y contribuer dans le cadre du Conseil en Évolution Professionnelle (CEP).

81 jeunes ont été accompagnés dans le PACEA en 2017

5 695€ d'allocations PACEA ont été versées à 28 jeunes

28 jeunes en sont sortis dont :

- => 19 pour accès à l'autonomie (emploi et/ou logement),
- => 5 pour déménagement,
- => 3 pour exclusion suite au non-respect des engagements,
- => 1 pour abandon.

⇒ Le CEP: Conseil en Evolution Professionnelle

Le Conseil en Evolution Professionnelle est un dispositif d'accompagnement personnalisé proposé par le Conseiller de la Mission Locale à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle et, s'il y a lieu, établir un projet d'évolution professionnelle (reconversion professionnelle, reprise ou création d'activité...).

89 jeunes ont bénéficié de ce dispositif.

⇒ Le PPAE: Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

Ce dispositif est une délégation d'accompagnement de Pôle Emploi confiée à la Mission Locale. Il s'adresse particulièrement aux jeunes les plus éloignés de l'emploi et pour lesquels il est indispensable de travailler au préalable à la levée des freins sociaux et environnemental (mobilité, logement, relations aux autres et aux institutions, formation. . . .) qui peuvent constituer un réel handicap à l'accès à l'emploi.

62 jeunes ont été intégrés au PPAE.

⇒ La Garantie Jeunes

Depuis le 1er janvier 2017, la Garantie Jeunes est un dispositif étendu à l'ensemble du territoire français.

Sa mise en œuvre est confiée aux Missions Locales et nous l'avons démarré à Pau, fin février 2017 avec un 1^{er} groupe de 16 jeunes.

Accessible aux jeunes de 16 à 25 ans, n'étant ni en emploi, ni en formation, ni en stage et en situation de vulnérabilité sociale et économique. Ce programme intensif d'accompagnement vers l'emploi et la formation enchaîne une période d'accompagnement personnalisé à l'issue d'une phase d'actions en collectif d'un mois.

En contrepartie de son engagement, le jeune engagé dans ce dispositif perçoit une allocation mensuelle de 480 € pendant 12 mois.

Pour faciliter l'accès à ce dispositif aux jeunes de la CC Pays de Nay notamment ceux qui sont confrontés à des problèmes de mobilité, nous avons délocalisé le dispositif sur le site de Nay le 30 octobre 2017, avec un 1^{er} groupe de 11 jeunes dont 6 filles et 5 garçons.

Ceux-ci ont donc participé aux différents ateliers collectifs et ont enclenché des stages professionnels en entreprise. Les Conseillères référentes ont mis en place une permanence hebdomadaire dédiée pour continuer l'accompagnement personnalisé des jeunes engagés dans cette action.

► Bilan intermédiaire du 30 octobre au 31 décembre 2017

14 jeunes au total résident sur la CC Pays de Nay pris en charge dont

11 sur le groupe de Nay

3 sur le groupe de Pau

	Nombre d'actes	Nombre de jeunes
PMSMP		
Stages en entreprises		
Emplois CDD		
Emploi CDI	1	1
Formation		

C'est un dispositif atypique d'accompagnement à forte impulsion éducative qui cible les jeunes en très grande difficulté sociale, en risque de marginalisation et / ou sous-main de justice, dont la situation nécessite une prise en charge multiple et coordonnée de l'ensemble des intervenants sociaux (Service d'aide sociale à l'enfance, Service de Protection Judiciaire de la Jeunesse, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation).

Ce type d'accompagnement se construit sur du long terme, en prenant en compte des phases de rupture et de remédiation.

L'accompagnement dans ce dispositif est mis en œuvre par le Conseiller Référent justice de la Mission Locale.

3 jeunes ont bénéficié de cette prise en charge

●▶ J âgé de 23 ans est accompagné par la Mission Locale depuis le 17/11/2014. Sous-main de justice et incarcéré à la maison d'arrêt de Pau, il a effectué une peine de 9 mois de prison.

Tout au long de sa détention il a été en contact régulier avec le Conseiller Référent justice de la Mission Locale qui l'a aidé et soutenu pour définir un projet professionnel. J a ainsi pu bénéficier d'un aménagement de peine et intégrer le programme Initiative pour l'Emploi des Jeunes. Il s'est bien mobilisé et impliqué dans les actions proposées et est parvenu à intégrer en 2017 un CDI dans la restauration à Pau.

●▶ P âgé de 23 ans est accompagné par la Mission Locale depuis le 29/04/2014 et par le SPIP depuis juin 2016. Il était incarcéré à la maison d'arrêt de Pau pour une peine de 14 mois.

L'accompagnement socioprofessionnel s'est opéré en même temps que l'accompagnement aux soins par le médecin psychiatre de la maison d'arrêt. L'incarcération fut très mal vécue par P, ce qui rendait prioritaire la mise en place d'un projet susceptible de favoriser sa sortie.

Il était nécessaire dans une première étape de mobiliser P sur des activités de type occupationnel mais aussi visant son projet professionnel : remise à niveau scolaire, atelier peinture en bâtiment, préparation au code de la route.

Au vu de ses efforts et des résultats obtenus, P a bénéficié de remises et d'aménagement de peine dans le cadre d'un travail d'intérêt général qu'il effectuera. Il a intégré la Garantie Jeunes à sa libération.

●▶ S âgée de 24 ans, est accompagnée par la Mission Locale depuis le 3/07/2012.

Cette jeune fille était en rupture familiale et avait à sa charge son jeune frère lui aussi en grande difficulté. Sans ressource, vivant d'aides alimentaires, locataire d'un appartement vétuste, S ne parvenait pas à stabiliser sa situation sociale qui se dégradait de jour en jour.

L'accompagnement mis en place avec le partenariat du SDSEI s'articule sur deux dimensions : sociale dans le cadre d'un contrat jeune majeur pour le jeune frère et professionnelle pour S.

S est dirigée sur Pau pour être hébergée en CHRS. Après quelques semaines de prospection active, elle a enfin trouvé un emploi en CDI dans un commerce alimentaire.

Dès lors, la recherche d'un logement autonome a été rendue possible, ce qui a permis à S de louer un petit appartement au centre-ville de Pau. Son frère a intégré une formation professionnelle accompagné par une Maison d'Enfants à Caractère Social.

⇒ PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

La Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel est un outil essentiel de l'aide au choix professionnel et vise à permettre au jeune :

- de découvrir un métier,
- de se familiariser aux codes du monde de l'entreprise,
- de se confronter à la réalité du monde du travail,
- d'acquérir de nouvelles compétences ou expériences,
- de valider ou confirmer un projet professionnel,
- de négocier un contrat de travail.

► Les jeunes ayant bénéficié d'une PMSMP et les entreprises accueillantes

Prénoms	Postes de travail	Nombre d'heures réalisées	Entreprises	Adresses
Ludovic	Vente en jardinerie	35	Magasin Point Vert	NAY
Marine	Observation	35	SARL Vétérinaires du Piémont	MIREPEIX
Thomas	Agent technique	35	COMMUNE DE MONTAUT	MONTAUT
David	Assistant d'éducation	13	OGEC LE BEAU RAMEAU	LESTELLE BETHARRAM
Geoffrey	Mécanicien	35	Garage Bellocq	PARDIES PIETAT
Rémi	Serveur	61	Restaurant MES TOUTU	NAY
Toni	Bureau d'études	35	Sté CANCE	NAY
Clément	Animateur	37	Evasion Pyrénées	BAUDREIX
Arnaud	Commercial	18	CPC Invest	NAY
Omar	Emp. Libre-service	70	SA SANADER	BORDES
Amaël	Mécanique cycles	35	ETS CASTAGNE	COARRAZE
Laurent	Espaces verts	140	ENT THEAUX FRANCOIS	NAY
Diana	Vendeuse	28	BOULANGERIE LASTAPIS	BRUGES
Giovanni	Observation Chauffeur	30	CARRAILLANCE	LAGOS
Julie	Aide maternelle	72	ECOLE STE ELISABETH	NAY
Théo	Maraîchage	19	ERL SOUBERCAZE	ANGAIS

► Les entreprises du territoire partenaires de la Mission Locale

Type contrat	Raison sociale	Commune	Naure du contrat	Offre d'emploi
CDI	BAGUIPAIN SAS	Assat	Emploi d'avenir secteur marchand	OER- Vendeur (se) en boulangerie sur terminal de cuisson
CDD	COMMUNE DE NARCASTET	Narcastet	Emploi d'avenir secteur non marchand	OE - Animateur (H/F) centre loisirs - Narcastet-N°049CQZG
CDD	UNIVERSITE COIFFURE	Nay	Contrat d'apprentissage	OEA - CAP COIFFURE - New Hair à Nay- CM
CDD	Bordenave Lagau	Bénéjacq	Contrat d'apprentissage	OEA- CAP Charcutier traiteur - CM
CDD	COMMUNE DE MONTAUT	Montaut	Emploi d'avenir secteur non marchand	OER - N° 053HLJC- Agent d'entretien
CDD	LADESIE GERARD CLAUDE	Lestelle-Bétharram	CDD temps plein	OE - MECANICIEN - Garage Ladesbie – Lestelle-Bétharram
CDD	Chevaline Yves	Bordes	Contrat d'apprentissage	OEA- CAP Boucher - Chevaline Yves - CM
CDD	SOCIETE SANADER	Bordes	Contrat d'apprentissage	OEA- CAP Boucher - Intermarché Bordes
CDD	NAY ADOUR SAS	Bénéjacq	Intérim	OE - Tourneur fraiseur commande numérique et tour CN 2 axes
CDD	HOURCADE OLIVIER JEAN MICHEL	Bordes	Contrat d'apprentissage	OE - CAP cuisine - Le St Georges(Maxxburger) - CM
CDD	BOULANGERIE PATISSERIE LES GOURMANDISES	Nay	Contrat d'apprentissage	OEA - CAP Boulanger- Les gourmandises de Nay- CM
CDD	COMMUNE DE BOEIL BEZING	Boeil-Bezing	Emploi d'avenir secteur non marchand	OE - N°057PPYD-Agent technique polyvalent (H/F) COPIE
CDD	STEPHAN	Nay	Contrat d'apprentissage	OEA - CAP Coiffure - Salon Stéphan à Nay - CM
CDD	PYRENEES ROSES	Saint-Vincent	CDD temps partiel	OE aide cuisine

4. LA FORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

CATEGORIE	TYPE SITUATION	Nombre d'entrées en situation	Nombre de jeunes entrés en situation
Formation	Conseil régional	20	19
	Divers	2	2
	Formation par correspondance	2	2
	Formations en autofinancement	1	1
	POE Collective	1	1
TOTAL FORMATION		26	25
Immersion en entreprise	Dispositif local	2	2
	PMP	2	2
	PMSMP	21	20
	Service civique	4	4
TOTAL IMMERSION ENTREPRISES		29	28
Scolarité	Retour formation initiale	1	1
	Scolarisé	1	1
TOTAL SCOLARITE		2	2

⇒ L'EMA : Espace Métiers Aquitaine

L'Espace Métiers Aquitaine est un lieu ressources permettant un premier niveau d'accueil, d'information et d'orientation tout public : jeunes suivis ou pas par la Mission Locale, collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés en quête d'une reconversion professionnelle.

● Evolution de l'activité

670 personnes ont été accueillies en 2017 sur l'EMA, un nombre en augmentation comparé à 2016 où nous avons accueilli 435 personnes. Cette fréquentation témoigne de la pertinence et de l'identification croissante de ce Service.

7 Thématiques complémentaires sont regroupées dans cet espace :

- ▶ Choisir un métier,
- ▶ Rechercher un emploi,
- ▶ Se former,
- ▶ Explorer pour mieux s'orienter,
- ▶ Créer son activité,
- ▶ Connaître ses droits,
- ▶ Lire la presse.

2 Ateliers d'orientation sont proposés mardi et jeudi en matinée.

1 Atelier de technique de recherche d'emploi

(CV, LM, préparation entretien de recrutement) a lieu mercredi en matinée, le mercredi après-midi étant réservé aux scolaires pour des ateliers d'orientation (apprentissage, choix post-bac), ainsi que pour l'Atelier Recherche Documentaire qui s'organise à la demande.

● Bilan des actions ou interventions réalisées dans le cadre de l'EMA

«Se préparer au Forum Jobs d'été Emplois saisonniers»

9 jeunes ont participé aux ateliers organisés le 21 et le 28 février 2017.

20 jeunes résidant sur le territoire de la CCP de Nay se sont déplacés au Forum Jobs d'été Emplois saisonniers qui s'est déroulé à Pau au Palais Beaumont le 12 avril 2017.

49 jeunes sont venus à l'EMA bénéficier de conseils (modèle de CV et LM, anticipation des démarches à effectuer, listing de forums emplois, d'agences intérim et d'entreprises du territoire qui recrutent).

11 jeunes inscrits sur le dispositif Garantie Jeunes ont bénéficié des ressources et prestations de l'EMA :

- 5 en Atelier d'Orientation
- 10 en Atelier CV
- 10 en Atelier Recherche Documentaire

«Découverte des Métiers du Bâtiment et des Travaux Publics »

5 jeunes ont suivi les deux ateliers proposés par un parrain de PRO BTP, pour une meilleure connaissance de ce secteur d'activité, des emplois accessibles, des formations à envisager.

● **Nouvelle dynamique en perspective**

La configuration des nouveaux locaux devrait impulser une organisation et une dynamique nouvelle. Une campagne d'information auprès des différents partenaires, des communes et des établissements scolaires est mise en œuvre pour permettre au public de découvrir cet Espace et les ressources qu'il offre.

D'ores et déjà, un « *Coup de Projecteur* » consacré aux métiers de la propreté est programmé du 4 au 11 avril 2018.

Un « *Zoom métiers* » sur les professions du sport est prévu pour fin mai 2018.

⇒ Le FAJ : Fonds d'Aide aux Jeunes

Le Fonds d'Aide aux Jeunes est une dotation du Conseil départemental, dont la gestion est confiée à la Mission Locale, pour venir financièrement en aide aux jeunes en difficulté

Les aides individuelles accordées sont destinées à soutenir un projet d'insertion sociale ou professionnelle du jeune et sont attribuées dans le cadre d'un accompagnement.

Sur les 15 demandes d'aides présentées en 2017, 11 ont été accordées au bénéfice de 9 jeunes.

Nous constatons une baisse -29% du nombre de demandes effectuées par rapport à 2016 (21 demandes).

Ces aides d'un montant total de **2099 €** se répartissent comme suit :

Nature de l'aide	Montant
Logement	
Vestiaire	65 €
Subsistance	560 €
Mobilité	595 €
Formation	879 €
Emploi	
MOYENNE DE LA SOMME ATTRIBUÉE PAR JEUNE : 233€	

5. CONCLUSION & PERSPECTIVES 2018

L'antenne de la Mission Locale va poursuivre et accroître son action en faveur de l'accès à l'emploi et à la formation des jeunes car l'emploi et la formation sont de loin la préoccupation essentielle des jeunes auprès de notre Service.

D'autre part, nos partenaires nous identifient comme un des principaux acteurs de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes de 16 à 25 ans.

Pour ce faire, nous continuerons pour les jeunes du territoire, à :

- ⇒ mettre en œuvre les dispositifs publics dédiés à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes : PACEA, Garantie Jeunes, PPAE;
- ⇒ promouvoir l'orientation professionnelle à travers la découverte des métiers en tension grâce à l'organisation des actions « *Coups de Projecteur* » et les « *Zooms Métiers* »;
- ⇒ renforcer nos partenariats avec les entreprises locales pour développer notre réseau de parrainage par des Chefs d'entreprise;
- ⇒ organiser en collaboration avec la CCPN, l'Union des Professionnels en Pays de Nay et Pôle Emploi, des événements favorisant l'accès à l'emploi sur le territoire : par exemple un Forum Emplois locaux, Jobs d'été

L'année 2018 sera une année charnière. En effet, la convention triennale de partenariat signée entre la CCPN et la Mission Locale entre dans sa dernière année de fonctionnement et arrivera à échéance au 31 décembre 2018.

Un bilan conjoint de ce partenariat sera effectué par les deux parties prenantes, dans la perspective d'une évolution des conditions et modalités opérationnelles de la collaboration engagée depuis une quinzaine d'années.